

|                                                |
|------------------------------------------------|
| <b>CHAMPIONNAT FEMININ DU JURA PAR EQUIPES</b> |
| <b>REGLEMENT</b>                               |

**ENGAGEMENTS:**

Equipe de 4 à 8 gymnastes.  
Pas de limitation du nombre d'équipes.

**CLASSEMENT :**

Equipes jeunesses :

**Catégorie promotion :**

1<sup>er</sup>, 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> degrés.

**Catégorie honneur :**

3<sup>ième</sup>, 4<sup>ième</sup> et 5<sup>ième</sup> degrés.

Equipes aînées :

**Catégorie promotion :**

2<sup>ième</sup>, 3<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> degrés.

**Catégorie honneur :**

4<sup>ième</sup>, 5<sup>ième</sup> et 6<sup>ième</sup> degrés.

Le classement se fait par catégorie sur les 4 meilleures notes par agrès sans distinction de degrés.

**REGLEMENT :**

Pour un degré inférieur exécuté à ceux demandés dans la catégorie, il sera attribué la note 0 par le secrétariat.

Pour un degré supérieur exécuté à ceux demandés dans la catégorie, il sera attribué une pénalité de 2, 4 ou 5 points à chaque degré par agrès par le secrétariat.

Possibilité de refaire 2 agrès après la compétition pour le passage d'étoiles.

Pas de classement individuel.

**HORAIRES :**

1 horaire pour les aînées (matin)  
2 horaires pour les jeunesses (après-midi)

## **JUGES :**

Aînées : 3 juges minimum par équipe présentée avec un forfait de 6 juges minimum par club pour le quota.

Jeunesses : 2 juges minimum par équipe présentée avec un forfait de 6 juges minimum par club pour le quota.

## **RECOMPENSES :**

Les médailles et coupes sont fournies par le Comité du Jura. Les coupes sont restituées après le palmarès et la prise de photos.